



PROCES VERBAL BUREAU FEDERAL FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL Le 19 mars 2020, à Paris

Membres ayant participé à la téléconférence : Christelle BONAVITA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Frédéric GUERN, Jean-Marie MEURANT, Paul NGUYEN, Thierry RAPHET, Didier SEMINET.

Membres invités : Stephen LESFARGUES, François COLLET.

Il est constaté que 7 membres étant présents, le Bureau Fédéral peut valablement délibérer par voie de téléconférence sous la présidence de Didier SEMINET.

I. Commissions

Conformément à l'article 51.3 du Règlement Intérieur de la Fédération, le Bureau Fédéral ratifie comme membres des commissions 2020 les licenciés dont les noms suivent et qui ont été choisis par le président de commission :

Commission Nationale d'Arbitrage Softball – président Franck LAUTIER

- François MAYS
- Benjamin MILGROM
- Emmanuel MONGE
- Nicolas ROUX

Commission Nationale Sportive Baseball

Le Bureau Fédéral valide les P.V. 1 et 2 de la CNSB

Compte tenu de la situation sanitaire de notre pays, le Bureau Fédéral demande aux commissions sportives (CNSB, CNSS, CFJeunes) en concertation avec la CNAB, la CNAS et la CFSS d'étudier puis de présenter des calendriers prévisionnels des championnats pour une reprise envisagée au mois de juin.

II. Vie Fédérale

Affiliation

Le Bureau Fédéral valide l'affiliation provisoire du club « LES SCORPS BASEBALL », Président Komar HAM, siège social c/o Laurent Nguyen 16 rue Leon Blum 77186 Noisiel, numéro d'affiliation 077022.

Ententes

Le Bureau Fédéral valide les ententes suivantes :

- Entente DEVILS Bron St Priest-CUBS Cruzilles lès Mépillat (069016 - Devils de Bron Saint-Priest / 001002 - Cubs Academy Softball Teeball), championnat régional de Baseball 15U AURA, droits sportifs 069016 - Devils de Bron Saint-Priest,

- WEBS'S – BANDIT (093003 - Noisy Le Grand Web's / 094016 - Bandits de Nogent Baseball Softball Club), championnat National D2 masculin Softball, droits sportifs 093003 - Noisy Le Grand Web's,
- Ermont – Vauréal (095006 - Ermont Baseball Club / 095008 - Les Squales de Vauréal), championnat régional 12U IDF, droits sportifs 095006 - Ermont Baseball Club,
- Montigny – Ermont – Vauréal (078011 - Montigny Baseball Les Cougars / 095006 - Ermont Baseball Club / 095008 - Les Squales de Vauréal), championnat régional 15U IDF, droits sportifs 078011 - Montigny Baseball Les Cougars,
- Ermont – Vauréal (095006 - Ermont Baseball Club / 095008 - Les Squales de Vauréal), championnat régional féminin Baseball 19+ IDF, droits sportifs 095006 - Ermont Baseball Club,
- ENTENTE DEVIL DRAGONS CARDS (069016 - Devils de Bron Saint-Priest / 038003 - Les Dragons de Villefontaine / 069004 - CARDS Meyzieu Baseball Softball), championnat national D2 féminin Softball, droits sportifs 069016 - Devils de Bron Saint-Priest,
- Les Badgers de Besançon (025001 - Les Badgers de Besançon / 025003 - Baseball Softball Club de Montbéliard), championnat régional de Baseball 19+ Bourgogne Franche-Comté, droits sportifs 025001 - Les Badgers de Besançon,
- VALOGNES CAEN CHERBOURG (050002 - Les Jimmers de Saint Lô / 050011 - Lynx Baseball Softball Club de Valognes / 014001 - Caen Baseball Softball Phénix / 050006 - Cherbourg "Seagulls" Baseball Club), championnat régional Baseball 15U Normandie, droits sportifs 050002 - Les Jimmers de Saint Lô,
- Valognes - Cherbourg (050002 - Les Jimmers de Saint Lô / 050011 - Lynx Baseball Softball Club de Valognes / 050006 - Cherbourg "Seagulls" Baseball Club), championnat régional Baseball 9U Normandie, droits sportifs 050002 - Les Jimmers de Saint Lô,
- Gothics de Gif sur Yvette (091006 - Gothics de Chevry 2 baseball / 091009 - C.O.Ulis Baseball Softball), championnat régional 12U départemental Essonne, droits sportifs 091006 - Gothics de Chevry 2 baseball,
- Les Cougars de Montigny (078011 - Montigny Baseball Les Cougars / 095006 - Ermont Baseball Club), championnat régional Baseball 18U IDF, droits sportifs 078011 - Montigny Baseball Les Cougars,
- Schlitter d'Epinal (088004 - Les Schlitters d'Epinal Baseball Softball Club / 054003 - Baseball Club de Luneville), championnat régional Baseball 19+ Grand Est, droits sportifs 088004 - Les Schlitters d'Epinal Baseball Softball Club.

Rattachement

Le Bureau Fédéral valide la demande de rattachement formulée par le club 044004 - Nantes Atlantique Baseball pour faire jouer l'équipe 19+ dans le championnat régional de la 910006 - Ligue BRETAGNE de Baseball, Softball et Cricket.

Matériel

Le Bureau Fédéral conscient des frais engagés par les équipes de Division 2 de Baseball pour jouer uniquement en batte en bois décide de modifier le document « BATTES OFFICIELLES DE BASEBALL 2020 » qui est et reste le document de référence en la matière, comme ceci :

- DIVISION 1 BATTES EN BOIS OBLIGATOIRES
- DIVISION 2 BATTES EN BOIS OU EN COMPOSITE
- DIVISION 3 ET RENCONTRES REGIONALES OU DEPARTEMENTALES BATTES EN BOIS, COMPOSITES OU ALUMINIUM

Le Bureau Fédérale demande à la CNSB de répercuter l'information et de modifier, en relation avec la CFR les documents sur le site fédéral.

Le Bureau Fédéral demande à la CNAB d'avertir le corps arbitral et de faire vérifier, dans un souci pédagogique, les battes des équipes lors du premier match.

III. Contestations, demandes, appels

Demandes

Conformément aux articles 32.02.01 et 32.02.02 des RGES Baseball 2020, le Bureau Fédéral accorde une dérogation pour pouvoir jouer avec 5 joueurs mutés dans le championnat du niveau le plus bas aux équipes et clubs suivants :

- 077022 Les Scorps Baseball, championnat Baseball IDF

- 075047 - Paris Becrews Baseball Club, challenge baseball féminin IDF + championnat départemental (CD75)

Appels

Le club 069004 - CARDS Meyzieu Baseball Softball fait appel de la décision de la Commission Nationale Sportive Baseball dans le P.V.2 du 19/02/2020 d'infliger au club une amende de 1600€ pour retard de 16 jours à la fourniture d'un dossier d'engagement complet conformément aux articles 12.05.01 et 12.05.03 ainsi qu'à l'annexe 2 des RGS 2020

Le club 077006 - Templiers de Sénart fait appel de la décision de la Commission Nationale Sportive Baseball dans le P.V.2 du 19/02/2020 d'infliger au club une amende de 1100€ pour retard de 11 jours à la fourniture d'un dossier d'engagement complet conformément aux articles 12.05.01 et 12.05.03 ainsi qu'à l'annexe 2 des RGS 2020

Le club 034001 - Montpellier Baseball Université Club "Barracudas" fait appel de la décision de la Commission Nationale Sportive Baseball dans le P.V.2 du 19/02/2020 d'infliger au club une amende de 1300€ pour retard de 13 jours à la fourniture d'un dossier d'engagement complet conformément aux articles 12.05.01 et 12.05.03 ainsi qu'à l'annexe 2 des RGS 2020

Après en avoir débattu, le Bureau Fédéral décide à l'unanimité, vu les conditions actuelles, l'annulation de toutes les amendes dues aux retards dans la fourniture des dossiers d'engagement de la saison 2020.

Demandes

Le club 057004 - Cometz - Baseball et Softball Club de Metz demande si les joueurs de nationalité cubaine sont considérés ou non comme joueurs étrangers à la vue de nos règlements.

La question est actuellement à l'étude, une réponse sera fournie à la prochaine réunion du Bureau Fédéral.

Le club de Valenciennes désire participer sur le territoire du royaume de Belgique à un championnat de Softball Balle lente, la Ligue Hauts de France ne proposant pas cette discipline. Le Bureau Fédéral valide cette demande.

IV. Assemblée Générale, Budget

A la suite de la situation sanitaire que connaît notre pays, l'A.G. de notre Fédération a été ajournée. Ayant pris attache avec la Commission Fédérale Juridique ainsi qu'avec la Commission de surveillance des opérations électorales, le Bureau Fédéral décide de rouvrir à partir de ce jour la période de candidature aux postes de membres du Comité Directeur ainsi qu'aux postes de représentants territoriaux (CD et Ligue) auprès de la Commission de Répartition des fonds.

Le Président demande à la CFFi, au Trésorier Général, au DTN et aux membres du siège d'étudier en relation avec les différentes commissions un nouveau budget fédéral en accord avec la situation actuelle. Ce nouveau budget sera présenté pour validation aux membres du Comité Directeur afin d'être soumis aux votes de l'Assemblée Générale.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h50. De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par le Secrétaire Général.

Didier SEMINET
Président

Thierry RAPHET
Secrétaire Général